



MUNICIPALITÉ DE LONAY

Place de l'Eglise 3
1027 Lonay

Lonay, le 5 décembre 2016/PG

Aux membres du
Conseil Communal de Lonay

N/réf. 110

Programme de législature 2016-2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

La Municipalité vous présente ci-dessous son programme de législature, en tenant compte des investissements en cours et à venir selon le plan établi à cet effet, des prévisions budgétaires pour les années 2017 et suivantes, de la situation économique actuelle, ainsi que du positionnement de la Commune de Lonay sur le plan régional.

Ce programme a pour but de donner la vision de la Municipalité sur l'avenir de notre commune; il ne préjuge pas de toutes les décisions à venir, car des éléments inconnus à ce jour pourraient justifier des modifications et/ou des adaptations.

Les axes et domaines principaux pour cette nouvelle législature sont repris du programme de législature précédent, adaptés et complétés selon l'évolution des projets de ces dernières années.

Nous avons donc :

- Le contrôle et la maîtrise des finances communales
- L'acquisition de patrimoine
- La poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations
- La refonte des installations sportives et de loisirs au Parc des sports

- La refonte de notre plan général d'affectation et son règlement, en concordance avec la région et le canton, avec l'année 2021 comme date butoir
- L'amélioration de notre réseau routier
 - Poursuite de l'étude de requalification de la RC 80 (route de Denges)
 - Aménagements divers (routes, trottoirs, giratoires, parking)
 - Aménagements sécuritaires
- L'urbanisation et l'aménagement du territoire
 - Etudes-test Lonay Sud – axe RC 80
 - Développement des PPA (Plan partiel d'affectation) et PQ (Plan de quartier) concernés
 - Développement du Vallon du Bief
 - Développement de zones d'activités
 - Développement de zones d'habitation
 - Développement durable – Lancement de la mise en application des recommandations du bilan énergétique communal
- L'optimisation du développement des transports publics
 - Par influence au sein des associations
 - Développement de la mobilité douce, en collaboration avec Région Morges et le Canton
- Le renforcement de l'esprit de service de nos collaborateurs envers la population et la clientèle
 - Révision des statuts-règlement du personnel
 - Administration / Voirie / Technique
- Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail
 - Gestion optimale des compétences de chacun(e)
 - Mise en place du concept santé et sécurité au travail
- Le développement de la politique d'information et de communication
 - Refonte du site Internet et développement de l'accès à l'information
- La création d'une structure performante pour l'accueil de l'enfance (UAPE)
- Le réaménagement de l'administration communale

- La participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales
- La mise en valeur de notre patrimoine communal
 - Entretien et rénovation
- L'optimisation de la gestion des déchets

La réalisation de l'ensemble des objectifs de cet ambitieux programme ne pourra se concrétiser qu'en concordance avec les décisions du législatif et les capacités financières de la trésorerie communale, en s'inscrivant toujours dans un souci de respect du développement durable.

En espérant avoir pu répondre à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Pour la Municipalité

Le syndic :

La secrétaire :

Philippe Guillemin

Chloé Carrara